



DECISION N° 2024.06

PORTANT COMPOSITION DU DIRECTOIRE

du Centre Hospitalier de Nogent-le-Rotrou

La Directrice du Centre Hospitalier de Nogent-le-Rotrou,

- Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L 6143-7-5, D 6143-35-1 et D 6143-35-2
- Vu l'arrêté n° 10-OSMS-CSU-28-0007 en date du 02 juin 2010 de Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé du Centre, relatif à la mise en place du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Nogent-le-Rotrou
- Vu la Convention portant la création d'une Direction Commune entre les CH de Châteaudun, La Loupe et Nogent-le-Rotrou
- Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion du 08 mars 2022 plaçant Mme Anne CONSTANTIN en position de détachement pour une durée de 4 ans sur l'emploi fonctionnel de Directrice des CH de Châteaudun, La Loupe et Nogent-le-Rotrou à compter du 23 Juillet 2022
- Vu la décision n° 2019.17 du 05 Septembre 2019 portant composition du Directoire
- Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 mars 2022 concernant le recrutement de M. Philippe DARNAUDET en qualité de Directeur Adjoint à compter du 1^{er} juin 2022

DECIDE

Article 1

Monsieur Philippe DARNAUDET intègre le DIRECTOIRE en qualité de membre nommé par le Directeur.

Article 2

La composition du DIRECTOIRE du Centre Hospitalier de Nogent-le-Rotrou est arrêtée comme suit :

- Directrice, **Présidente du Directoire** : Mme **Anne CONSTANTIN**
- Présidente de la CME, **Vice-Présidente du Directoire** : Mme le **Dr Violetta JAURIAC**
- Présidente de la CSIRMT : Mme **Murielle SALEMBIER**, Coordination des Soins

- Membres nommés par le Directeur :
 - M. **Joseph SALAMEH**, Directeur de l'Ehpad
 - M. **Philippe DARNAUDET**, Directeur Délégué
 - M. **Nicolas CAPRON**, Attaché d'Administration Hospitalière
 - Dr **Adrian GHITA**, Chef du Pôle Hospitalisation
 - Dr **Julie BRESSON**, Chef du Pôle CAP
 - Dr **Maria TANASA**, Chef du Pôle Médico-Social

- Invitée permanente : Mme **Nelly GARNIER**, Responsable Financier

Article 3

La présente décision annule et remplace la décision n° 2021.04 du 16 juin 2021 portant sur le même objet.

Article 3

La présente décision prend effet le 06 février 2024.

Fait à Nogent-le-Rotrou, le 6 février 2024

La Directrice,


Anne CONSTANTIN